

Le personnel de la
Médiathèque Municipale
vous réserve le meilleur
Accueil en proposant :

- 📖 des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des revues,
- 📖 des usuels à consulter sur place,
- 📖 des livres en langue étrangère,
- 📖 un fonds local sur Midi-Pyrénées,
- 📖 des livres pour mal-voyants,
- 🎵 des CD-audios,
- 🎵 des partitions,
- 📺 des DVD,
- 💻 un accès internet.

La Médiathèque c'est
aussi :

- * Des expositions en partenariat avec la Médiathèque Départementale, des intervenants extérieurs, des artistes.
- * Des animations, des contes, des spectacles.
- * L'accueil des classes maternelles, élémentaires, la crèche, le relais des assistantes maternelles.



Médiathèque Municipale



Place de la Libération
31600 SEYSSSES
Tél : 05.62.23.00.63
E-mail : culture@mairie-seysses.fr
Site : www.mediathèque.mairie-seysses.fr

Horaires

Lundi et Mardi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h
Samedi de 9h à 12h

Horaires d'été

Du Lundi au Vendredi de 8h à 13h
Samedi de 9h à 12h

GUIDE DU LECTEUR

JE M'INSCRIS...

Je me munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Autorisation parentale obligatoire pour les enfants de moins de 15 ans.

	ADULTES	ENFANTS -de 18 ans
Seyssois	3 € par an	Gratuit
Extérieurs	6 € par an	2 € par an

J'EMPRUNTE...

3 Livres
3 Périodiques
3 Cd-audios

1 DVD (par famille)
1 Partition (par famille)

Pour une durée de **3 semaines**.

JE CHERCHE...

Les romans (policiers, science-fiction...), les BD adultes, les albums par ordre alphabétique au nom de l'auteur.

Les documentaires par leur sujet.

Les BD enfants au nom du héros.

Les CD et DVD par genre.

Je m'adresse au personnel de la médiathèque.

Je consulte le site internet de la médiathèque

(www.mediatheque.mairie-seysses.fr)

JE RESERVE...

Si le document que je souhaite est déjà emprunté, je peux le réserver auprès de la bibliothécaire ou effectuer une demande depuis le site internet.

JE PROLONGE...

Si je veux garder un peu plus longtemps un document, je peux le prolonger (sauf nouveautés) par téléphone ou à la médiathèque.

JE SUIS EN RETARD...

Je reçois un rappel par courrier postal ou par mail. Je perds d'office le droit au prêt jusqu'au moment de la restitution.

Après plusieurs rappels, le remplacement de l'ouvrage peut m'être réclamé par toutes les voies de droit.

Le droit au prêt à domicile pourra être suspendu ou supprimé

JE SURFE...

Sur le Web pour compléter mes recherches, consulter des sites, sauf ceux contraires à la législation française.

JE SUIS RESPONSABLE...

Des livres, périodiques, CD, DVD que j'emprunte. Les parents sont responsables des documents empruntés par leurs enfants mineurs.

Je remplace le document perdu, endommagé.

Je prends soin des livres, CD ou DVD, en évitant les dessins, déchirures, écritures et découpages, les diverses dégradations : eau, soleil, peinture, feutre...

Je ne répare pas moi-même.

JE RESPECTE...

Le règlement de la Médiathèque et je m'engage à ne pas perturber son fonctionnement.

L'adhésion à la médiathèque est obligatoire pour les conférences d'Histoire de l'Art et les ateliers Bébés Lecteurs.

Contactez la Médiathèque Municipale pour tout complément d'informations.